

Journée d'étude « déployer le case management »



Romain WALTER Directeur, Martin BOICHARD Coordinateur

07 juin 2022

L'expérimentation Un Chez-Soi d'Abord : Historique

Une **intervention sociale innovante** entre 2011 et 2016 visant à bâtir une **nouvelle politique publique** basée sur les preuves à Marseille / Paris / Toulouse / Lille :

Qui cible les personnes sans-abri présentant des **troubles psychiques sévères des addictions et des besoins élevés** d'accompagnement et qui échappent aux dispositifs ordinaires de prise en charge.

Qui propose :

- un **accès direct depuis la rue au logement ordinaire** sans conditions de traitement ou d'arrêt de consommation de substances psychoactives comme préalable à l'**accès aux droits**, à des **soins efficaces** et à une **insertion sociale et citoyenne**
- et un **accompagnement soutenu et pluridisciplinaire** s'appuyant sur les concepts de **rétablissement en santé mentale** et de **réduction des risques et des dommages**

Qui fait l'objet d'un programme de **recherche évaluative randomisée** indépendant

Qui expérimente en France un « **modèle** » ayant fait ses preuves aux USA et au Canada

Résultats : efficacité à moindre coût, maintien dans le logement pour 85 % des personnes, meilleure qualité de vie (santé / rétablissement), baisse du recours au système de soin et aux services d'urgence sociale.

Déploiement et dissémination :

Décret n° 2016-1940 du 28 décembre 2016 relatif aux dispositifs d'appartements de coordination thérapeutique « Un chez-soi d'abord »

Dispositifs Un chez-soi d'abord en 2022 : 35 sites

Ouverture 2021 55 places

Brest / Caen / Clermont-Ferrand / IDF / La Martinique / Paris 2
Reims / Toulon / Tours

Ouverture 2021 100 places

IDF 93 / Rennes / Rouen

Sites 55 places

Besançon / La corse / Pau / Poitiers / Saint-Étienne

UCSD Jeunes 50 places

Lille Jeunes / Toulouse Jeunes

Sites 100 places

Bordeaux / Dijon / Grenoble / IDF 92
La réunion / Lille / Lyon / Marseille 1 /Marseille 2
Montpellier / Nantes / Nice / Paris 1 / Strasbourg / Toulouse



Un chez-soi d'abord Métropole de Lyon :

- Groupement de coopération social et médico-social (GCSMS) : Le projet est porté par l'ARHM, Le MAS, OPPELIA ARIA, LAHSO.
Rejoint par ALYNEA et ACCOLEA en 2022.

- Ouverture Officielle Fin 2018, Début de la mise en œuvre effective : mars 2019

- Équipe actuelle :

Médico-Sociale : 3 Pairs Aidants (1,7 ETP), 3 IDE (2,7 ETP), 2 TS, 2 psychiatres dont 1 addictologue (1ETP), 1 médecin généraliste (0,5ETP), 1 psychologue (0,5ETP) + accueil de stagiaires.

Gestion locative : 4 TS

Équipe Support : 1 coordo, 1 directeur, 1 assistante administrative, 2 comptables (1ETP)

- **100 personnes accompagnées**

L'accompagnement en pratique :

- Modèle « **Assetive community treatment** » (**Suivi intensif dans le milieu**) venant d'Amérique du nord : pensé pour les personnes a besoins élevés, pour qui le **case management n'est pas assez intensif**.
Logique d'**aller vers** : intervention dans le milieu (rue / domicile / accompagnements partenaires).
- Un accompagnement global **basé sur les forces et les rêves de la personne**. Respect des choix sans préjuger de leur faisabilité. Il n'y a pas d'échecs, seulement des expériences.
- L'équipe travaille en **complémentarité au droit commun** et aux ressources personnelles de la personne : conseil, orientation, travail en réseau, élaboration de plans d'action. L'équipe n'intervient que dans les domaines ou la personne l'y autorise.
« **Rien sur nous sans nous** ». Respect strict du secret professionnel et médical. Accès en direct par la personne à son dossier personnel sur le logiciel de suivi.
- Travail en **multi-référence et en binôme** : horizontalité dans l'équipe, tout le monde fait tout, tout le monde accompagne tout le monde : les professionnels sont à la fois dé-spécifiés et servent de **boite à outil** au service du locataire. Ils mettent à profit tant leurs **savoirs expérientiels** et leurs qualités personnelles que leurs compétences professionnelles, la qualité du lien prime.
- **Pas de limite de durée de l'accompagnement**. Séparation des services de gestion locative et d'accompagnement médico-social.
Suivi à intensité variable dans le temps selon les besoins.
Permanence téléphonique 24h/24, 7j/7.
Intervention sur toute la métropole.

- FILM : <https://www.youtube.com/watch?v=EfdAb7JTbGo>